

AUTO QUESTIONNAIRE DE SANTE

Le présent questionnaire permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical en cas de renouvellement de licence si vous avez fourni un certificat médical en saison 2019 et 2020.

Répondre aux questions ci-dessous par OUI ou par NON	OUI	NON
Au cours des 12 derniers mois		
1- Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2- Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3- Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4- Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5- En cas d'arrêt du sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6- Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7- Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8- Votre pratique est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9- Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical. Vous devez simplement attester d'avoir répondu NON lors du renouvellement de votre licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez fournir un certificat de non contre-indication à la pratique. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Nom et prénom :

Numéro de licence :

Je soussigné(e) atteste avoir répondu NON à l'ensemble des questions du questionnaire ci-dessus.

Date et Signature